

**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION  
DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE  
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2017**

Le vendredi 15 décembre 2017, le conseil d'administration de l'université de Lille s'est réuni sur convocation de l'Administratrice provisoire de l'université de Lille afin de procéder à l'élection du Président de l'université de Lille dans les conditions fixées à l'article L.712-2 du code de l'éducation, conformément aux dispositions de l'article 5 des statuts de l'université et de l'arrêté de l'Administratrice provisoire de l'université de Lille n°2017-05 en date du 23 novembre 2017. La séance était présidée par Madame Marie-Pierre MAIRESSE, Administratrice provisoire de l'université de Lille.

Sont constatés les résultats du dépouillement du vote suivants :

Nombre de membres du conseil d'administration	36
Majorité requise	19 voix
Nombre de votants	35
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Jean-Christophe CAMART	27
Marie-Bénédicte ROMOND	4
Olivier COLOT	3

*Monsieur Jean-Christophe CAMART*

est élu Président de l'université de Lille à la majorité absolue des membres,  
au premier tour de scrutin,  
du conseil d'administration de l'établissement.

Procès-verbal dressé et clos le : 15 décembre 2017

**L'Administratrice provisoire,**

**Marie-Pierre MAIRESSE**

*Mairesse*